

Vivre et croire

Paroisse catholique de la Sainte Famille



2015
GUIDE

Une paroisse à votre service



PÈRE ERIC BROULT

Curé

Ce fascicule est là pour vous guider le plus simplement possible dans toutes vos demandes particulières ou pour mieux connaître l'Église catholique dans vos villages et quartiers.

Vous cherchez un renseignement pour vous marier, baptiser votre enfant, accompagner un malade ou célébrer la sépulture d'un proche ? Vous trouverez une réponse dans ce livret. Mais si vous désirez aller plus loin : deux prêtres, trois diacres, des religieuses et des laïcs engagés sont là

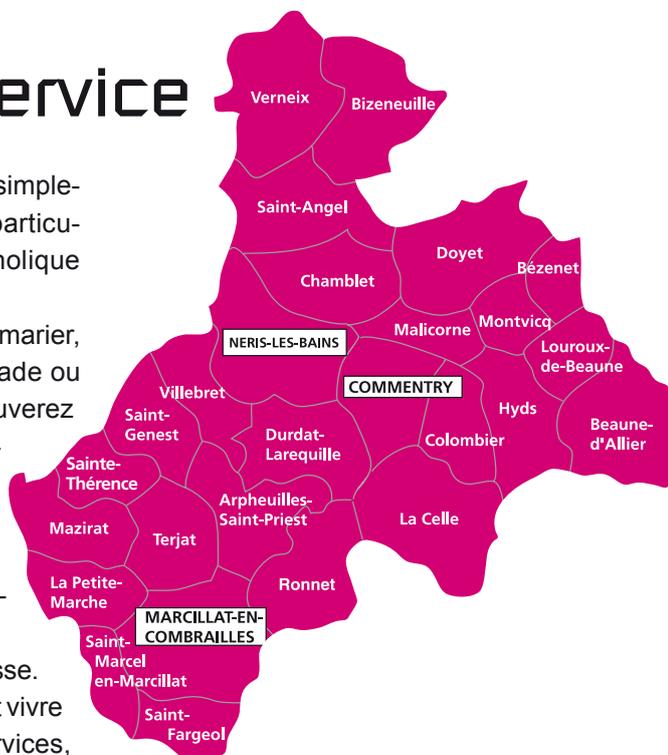
pour répondre à vos attentes et continuer à annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus Christ là où vous vivez. Ils sont à votre disposition. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Que ce petit guide puisse vous aider à mieux connaître notre paroisse.

Vous découvrirez, au fil de ces pages, que notre paroisse ne peut vivre que grâce aux nombreux laïcs engagés dans les différents services, qu'ils en soient remerciés. N'hésitez pas à mettre, vous aussi, vos talents au service de cette paroisse qui est la vôtre.

Le père Delbard, les diacres, André, Basile et Jean, se joignent à moi pour vous assurer de notre prière.

Votre curé : Père Eric Brout



PÈRE DELBARD

Prêtre en retraite



ANDRÉ SIRAMY

Diacre



JEAN GIGANON

Diacre



BASILE GUEGBELE

Diacre

Des réponses à vos questions

- Une paroisse à votre service page 2
- La paroisse vous accueille page 3
- Vous voulez faire baptiser votre enfant ? page 4
- Vous voulez vous confesser ? page 5
- Vous vous posez des questions sur les prêtres, les diacres et les religieuses ? page 5
- Vous voulez vous marier à l'Église ? page 6
- Un de vos proches vient de mourir et vous voulez qu'il soit accompagné religieusement ? page 7
- Vous voulez inscrire votre enfant au catéchisme ? page 8
- Vous voulez approfondir votre foi ? page 9
- Vous voulez être visité, recevoir la communion ou le sacrement des malades ? page 10
- Vous voulez faire célébrer une messe ? page 11
- Vous voulez faire partie d'un groupe ou d'un service ? pages 12-13
- Pour prier avec et pour nous page 14
- Comment fonctionne la paroisse ? page 15
- Quelles sont les ressources pour la paroisse ? page 15



La paroisse vous accueille

La paroisse de la Sainte-Famille appartient au diocèse de Moulins qui correspond au territoire du département de l'Allier. Le diocèse est découpé en doyennés qui regroupent les paroisses. La nôtre fait partie du **doyenné de Montluçon**. Elle rassemble vingt-sept communes où vivent environ 24000 habitants.



MGR LAURENT PERCEROU

Évêque du diocèse de Moulins

Pour entrer en contact ou prendre rendez-vous

CENTRE PAROISSIAL

28, rue de la République
03600 Commentry

Adresse mail :
saintefamille03600@orange.fr

Ouverture du secrétariat,
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h,
le samedi de 9 h à 12 h

☎ 04 70 64 32 35

Un répondeur est à votre disposition,
vos messages sont écoutés
à l'ouverture du secrétariat.

Des outils de communication

- **Les tableaux d'affichages dans les églises** : pensez à les consulter régulièrement.
- **Le bulletin mensuel** : il est imprimé par nos soins le premier week-end du mois. Il donne les informations pratiques : horaires des messes, agenda du mois, les mariages, obsèques et sépultures durant le mois écoulé et les informations liées aux différents mouvements et services de la paroisse. Vous pouvez demander à le recevoir par mail. Il suffit d'envoyer un message à l'adresse suivante : saintefamille03600@orange.fr et vous serez ajoutés à la liste de contacts.
- **Le journal Aujourd'hui** : un bulletin trimestriel dont le contenu est réfléchi par une équipe de rédaction. Il est mis en pages et édité par Bayard Service Edition. Il est gratuit et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Le coût est pris en charge par la paroisse. Il arrive avec les publicités. Vous pouvez demander à le recevoir par courrier au prix de 10 € par an. *Aujourd'hui* offre un lien de proximité, une ouverture vers l'autre, mais aussi un lieu de réflexion spirituelle.



- **Le blog de la paroisse** : Créé il y a maintenant trois ans, le blog permet l'immédiateté de l'information. Des billets y sont régulièrement postés, tout comme les albums photos. Comme si vous y étiez ! L'adresse est la suivante : paroissedelasaintefamille.over-blog.fr



« Baptisez-les
au nom du Père
et du Fils
et du Saint-Esprit »

(Mt. 28,19)



Vous voulez faire baptiser votre enfant ?

Le baptême est souvent vécu d'abord comme une fête de famille : il célèbre la naissance d'un petit enfant autour duquel on se retrouve. Le baptême est l'occasion de donner à son enfant un parrain et une marraine qui auront avec lui une relation plus personnelle. Il exprime aussi la volonté des parents de suivre la tradition familiale, d'élever leur enfant en lui faisant partager leurs valeurs et leurs principes moraux. Ils veulent lui transmettre ce qu'ils ont reçu. Cependant, le baptême nous apporte beaucoup plus. Il n'est pas d'abord une fête familiale, c'est un sacrement, une célébration d'Église qui nous fait entrer dans la communauté chrétienne, dans l'Église. Cette célébration a une signification spirituelle et évangélique d'une grande richesse. Le baptême nous unit au Christ, il nous fait participer à sa mort et à sa résurrection et nous purifie du péché. Il nous donne l'Esprit Saint qui apporte l'amour dans nos cœurs. Il nous rend pleinement enfant de Dieu et nous fait ainsi entrer dans la famille de Dieu qui est Père, Fils et Esprit.

Comment choisir le parrain et la marraine ?

Le choix du parrain et de la marraine est habituellement inspiré par un motif d'estime et un lien de parenté ou d'amitié, indépendamment de leur foi chrétienne. On choisit parfois quelqu'un uniquement pour lui faire plaisir. Cependant, il faut choisir un parrain et une marraine qui seront aptes à remplir leur rôle chrétien auprès de leur filleul. Il faut aussi préférer des personnes qui s'intéresseront vraiment à leur filleul en

créant avec lui un lien personnel d'affection et de confiance. Étant donné leur mission spirituelle concernant l'entrée dans l'Église et l'accompagnement dans la vie chrétienne, les parrains et marraines doivent avoir 16 ans au minimum, être baptisés, catholiques et, en principe, être confirmés.

Avant le baptême...

- ▶ S'adresser à la paroisse au moins deux mois avant la date prévue.
- ▶ Vous aurez à fournir un acte de naissance de l'enfant et un extrait de baptême du parrain et de la marraine.
- ▶ La préparation se fait lors d'une réunion mensuelle lors d'un samedi après-midi.
- ▶ En principe, on baptise les enfants jusqu'à trois ans. Ensuite, on attend leur entrée au catéchisme pour préparer le baptême. Mais n'hésitez pas à prendre contact avec la paroisse quelle que soit la situation de votre enfant et nous trouverons ensemble la solution la mieux adaptée.

Pendant le baptême

- ▶ Les enfants sont baptisés dans la paroisse de résidence des parents (sauf dérogation motivée)
- ▶ **Les baptêmes ont lieu :**
 - Soit le samedi matin dans l'une des églises des 27 communes de la paroisse,
 - Soit pendant les messes dominicales : le samedi à 18 h 30 à Nérès, le dimanche à 9 h 30 à Marcillat, ou à 11 h à Commeny.
 - Soit après la messe de 11 h à Commeny (vers midi).

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Centre paroissial - © 04 70 64 32 35
e-mail : saintefamille03600@orange.fr

Être baptisé, en étant jeune ou adulte

« Pourquoi tarder encore ? Allons ! Reçois le baptême et purifie-toi de tes péchés en invoquant son nom. » (Actes XXII, 16)

Oui, c'est tout à fait possible. Cela demande du temps et de la préparation, mais une équipe de personnes est prête à vous accompagner. L'initiation et la préparation se font dans le cadre de l'aumônerie scolaire ou du catéchuménat des adultes.

Contactez le curé de la paroisse, le père Broult, qui vous indiquera les démarches à effectuer.



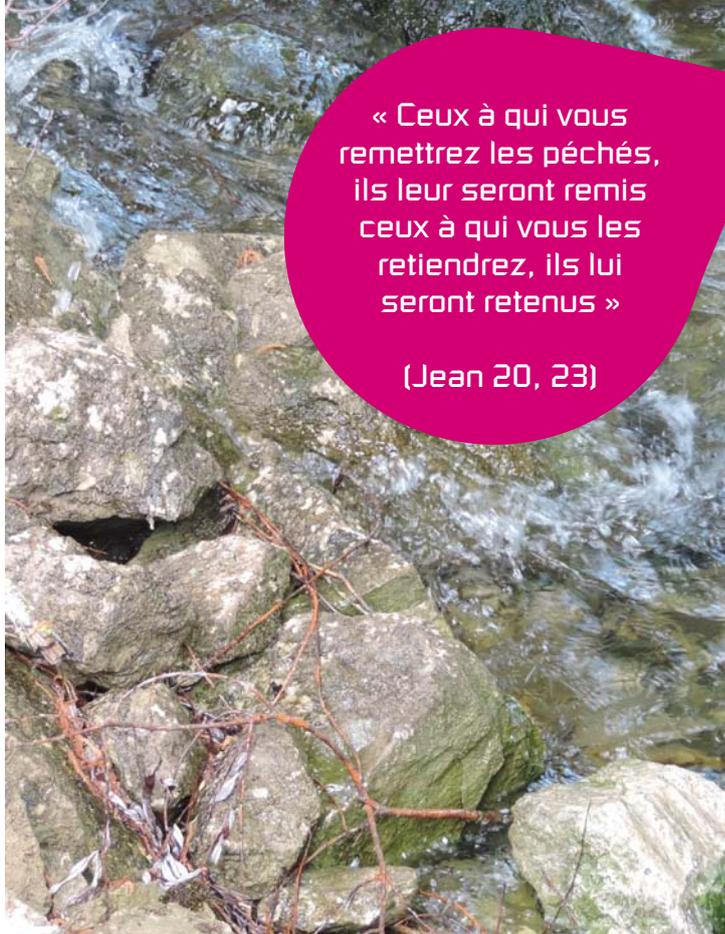
Emmy, jeune fille de 14 ans baptisée en 2014.

Vous voulez vous confesser ?

Il est parfois nécessaire de faire le point sur sa vie spirituelle et humaine. Un temps de rencontre et de dialogue avec un prêtre est toujours possible. Il saura vous écouter, vous guider et si vous le souhaitez, vous donner, au nom du Christ, **le sacrement du pardon** (l'absolution).

La paroisse propose des célébrations pénitentielles communautaires à l'occasion des grandes fêtes, avec possibilité de confession et absolution individuelles. Ces célébrations ont pour objet de vous aider à vivre plus profondément le sacrement du pardon. Elles sont organisées pour le doyenné (Commentry, Montluçon et les communes alentours).

En dehors des fêtes, le père Broult confesse chaque vendredi à Commentry après la messe de 10 h ou sur rendez-vous avec le père Broult ou le père Delbard.



« Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ceux à qui vous les retiendrez, ils lui seront retenus »

(Jean 20, 23)

Vous vous interrogez sur les vocations de prêtre, diacre ou religieux ?

5



Ordination diaconale de Basile - octobre 2013.

Le Service diocésain des vocations accueille et aide celles et ceux qui pensent à devenir prêtre, diacre ou à s'engager dans une vie religieuse consacrée. Les prêtres et les religieuses de la paroisse de la Sainte Famille sont aussi là pour accueillir, écouter, accompagner les personnes qui se posent des questions sur une vocation particulière. Un bon discernement ne peut se faire seul.

Guider et accompagner dans la vie spirituelle

On a besoin parfois d'être écouté, conseillé, guidé, dans sa vie spirituelle et humaine. Il est possible de vous adresser à un prêtre de la paroisse qui saura vous aider dans un cadre précis.

- Accompagnement spirituel sur la paroisse :

CONTACT

☎ Père Broult au ☎ 04 70 64 32 35

Diacre, prêtre, quelle différence ?

Le diacre peut baptiser, célébrer les mariages, les funérailles, prêcher au cours de la messe. Le diacre est signe du Christ serviteur, il reçoit sa mission de l'évêque.

Le prêtre est signe du Christ prêtre, il reçoit mission de l'évêque pour donner les sacrements. Soit sur un territoire, soit auprès d'une population particulière. Le curé est un prêtre nommé par l'évêque pour gérer (gouverner, enseigner, sanctifier) un territoire particulier : la paroisse.

Vous voulez vous marier à l'Église ?

« C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair »

(Genèse 2,24)

Le mariage religieux exprime que l'amour n'est pas seulement l'œuvre du couple, mais que c'est un cadeau qu'on reçoit. **C'est un sacrement.** Beaucoup de couples, chrétiens pratiquants ou non, souhaitent se marier religieusement. Ils veulent ainsi donner une valeur sacrée à leur amour mutuel et **recevoir de Dieu une force pour s'aimer dans le bonheur et dans l'épreuve.** La célébration est l'occasion de prendre conscience de la dimension spirituelle du mariage. On ne « passe » pas à l'église seulement pour faire plaisir à sa famille ou pour avoir une belle cérémonie. Le mariage des baptisés a une signification symbolique. Il est le symbole de l'amour et de l'alliance du Christ et de l'Église. Le mari symbolise le Christ et l'épouse symbolise l'Église. L'union des époux est l'expression de l'union et de l'amour du Christ et de l'Église. Elle est le signe visible (le symbole) d'une réalité spirituelle, l'union du Christ et de l'Église.



Avant le mariage...

- Prenez contact avec la paroisse en principe un an avant votre mariage pour être sûrs que la date que vous avez choisie est bien disponible et pour avoir le temps de suivre la préparation dans son intégralité. Le mariage est un engagement qui demande de prendre du temps.
- La préparation au mariage se fait au cours de trois rencontres avec les autres fiancés et l'équipe de préparation au mariage, composée d'un diacre et de trois couples de laïcs mariés, ainsi que des rencontres en couple avec le prêtre ou le diacre qui célébrera le mariage.
Après cette préparation fondamentale, vous pourrez préparer le déroulement de la cérémonie. Le sacrement du mariage peut être reçu au cours d'une bénédiction ou d'une messe. Le choix se fera au cours de la préparation.
- On peut préparer son mariage dans une paroisse et le célébrer dans une autre. Il est fréquent que des couples se préparent dans leur lieu de résidence et viennent se marier dans la paroisse de leurs parents.
- Pour se marier à l'église, il faut qu'au moins l'un des deux fiancés soit baptisé catholique. Il est possible de célébrer le sacrement de mariage quand l'un des deux n'est pas baptisé ou appartient à une autre confession religieuse. Ces cas particuliers doivent faire l'objet d'une demande de dispense auprès de l'évêque ; il convient d'en parler avec le père Broult.

RENSEIGNEMENTS

Centre paroissial - © 04 70 64 32 35
e-mail : saintefamille03600@orange.fr

Vous voulez inscrire votre enfant au catéchisme ?

Le catéchisme est proposé aux enfants de 7 ans à 11 ans (CE2 - 6^e). C'est une démarche qui construit l'homme, qui initie à la vie avec Jésus-Christ, qui aide à découvrir Dieu et à l'aimer. N'attendez plus pour inscrire votre enfant : **c'est lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir qu'il est aimé de Dieu.** C'est aussi lui donner des éléments de réflexion sur des questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde et sur Dieu. Le catéchisme présente la foi de l'Église, sa cohérence, son intelligence, sa dynamique pour que chacun puisse exprimer sa propre foi par des mots et des actes. C'est l'engagement progressif d'une personne qui chemine avec Dieu et son prochain. Il s'agit d'apprendre, en quelque sorte, à cheminer avec le Christ, apprendre à s'émerveiller de tout ce qu'il représente pour notre existence, aujourd'hui comme toujours ; il s'agit de savoir accueillir l'amour de Dieu à travers tous les signes qu'Il nous donne de lui-même ; il s'agit d'être inséré dans une communauté chrétienne et de découvrir, en elle et par elle, la nouveauté de l'Évangile. Voilà ce que veut être le catéchisme, ce qu'il veut permettre aux enfants. On ne va pas au catéchisme comme on va



L'évêque prend le temps de dire un mot à chacun.

à la musique ou à la danse. La musique, la danse et bien d'autres choses enrichissent l'enfant dans sa manière de vivre mais ils ne lui font pas découvrir le sens profond

« Je leur donnerai un seul cœur et je mettrai en eux un esprit nouveau, j'extirperai de leur chair le cœur de pierre et je leur donnerai un cœur de chair. »

(Ezéchiel 11,19)

de sa vie, ils ne l'éduquent pas dans sa liberté spirituelle. Et c'est bien ce que tant de personnes ressentent aujourd'hui comme un manque fondamental. Inscrire votre enfant au catéchisme, c'est lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous : c'est lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne. C'est aussi lui donner l'occasion de réfléchir sur les questions qu'il se pose sur lui-même, le monde et Dieu, avec d'autres chrétiens : enfants, adultes, catéchistes, prêtres... Et si vous le souhaitez, vous pouvez aussi vous joindre à eux pour accompagner votre enfant.

7

Le KT près de chez vous

Nous accueillons les enfants à partir du CE2, pour un parcours qui les conduira à la première communion, au sacrement de confirmation et à la profession de foi.

La catéchèse est organisée sur plusieurs sites dans la paroisse afin que chaque parent puisse trouver un lieu, un jour et un horaire qui lui conviennent. Les rencontres se font une fois tous les quinze jours.

Même si votre enfant n'a pas commencé en CE2, même s'il n'est pas baptisé, même s'il a des difficultés particulières, nous l'accueillerons avec joie et trouverons avec vous un itinéraire adapté.

RENSEIGNEMENTS

Centre paroissial - ☎ 04 70 64 32 35
e-mail : saintefamille03600@orange.fr



Groupe de catéchisme à Mazirat



Profession de foi à Commentry - juin 2014

Vous voulez approfondir votre foi ?

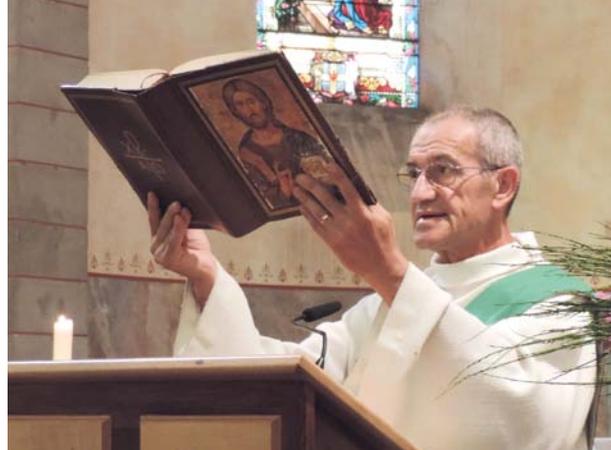
Le groupe biblique

Pour ceux qui veulent approfondir la Parole de Dieu, des rencontres autour de la Bible sont proposées une fois par mois. Le groupe biblique est ouvert à tous, il n'est pas utile d'avoir une thèse de théologie pour y participer !

La rencontre a lieu le 1^{er} mardi du mois à 14 h 30 ou le 1^{er} jeudi du mois à 20 h au centre paroissial à Commentry.

Groupes de carême

À l'occasion du carême, de petits groupes se constituent dans les différentes communes et se réunissent chaque semaine autour d'un livret proposé par notre diocèse. C'est l'occasion de se préparer spirituellement aux fêtes de Pâques. Les lieux et heures de rencontres des différents groupes seront publiés dans le bulletin mensuel de février et dans le blog.



Groupe

« *Bûchons notre foi* »

Groupe d'approfondissement de la foi à partir du Catéchisme de l'Église Catholique (abrégé du CEC ou Youcat). Ce n'est pas un cours magistral mais un enseignement interactif, basé sur l'échange. La rencontre a lieu le 3^e jeudi de chaque mois, à 20 h, au centre paroissial à Commentry.

RCF (Radio chrétienne francophone)

RCF Allier émet 24 h sur 24. Avec ses 220 fréquences en France et en Belgique, la radio diffuse sur l'ensemble de l'Allier et vous propose



des rendez-vous réguliers : toute l'actualité locale du lundi au vendredi, à 8 h et 12 h 45, et l'actualité du diocèse, vendredi à 18 h 15 et samedi à 10 h. Mais aussi, toujours plus de liens avec la vie de l'Église, grâce à des témoignages de catholiques, de protestants et d'orthodoxes, de laïcs et de prêtres, de familles, de jeunes en pastorale. RCF propose aussi des émissions sur la vie des paroisses, la province ecclésiastique d'Auvergne ; les églises en Bourbonnais. On peut entendre des retransmissions de messes ou la méditation biblique chaque jour, à 8 h 30 et 19 h 50, en compagnie des prêtres de notre diocèse. Plus de 80 émissions sont réalisées chaque mois, en partenariat avec les acteurs locaux de la vie politique, économique, sociale, culturelle et religieuse. La plaquette est disponible au secrétariat.

8



KTO

C'est une chaîne de télévision catholique. On peut la recevoir par satellite, par le câble ou par box ADSL. On peut aussi retrouver tous les programmes de KTO sur le site Internet de la chaîne dès leur diffusion à l'antenne. C'est l'occasion de revoir des milliers d'émissions, gratuitement, en direct ou à la demande.

Une simple connexion à Internet suffit : www.ktotv.com



Halte biblique sur les ondes

10 minutes. Du lundi au dimanche, prêtres, religieux, religieuses, diacres et laïcs nous éclairent sur le sens de la première lecture du jour et alimentent ainsi notre réflexion sur notre foi quotidienne.

Du lundi au vendredi à 8 h 30 et 19 h 50

Tous les dimanches à 8 h 30

Rediffusion le dimanche à 12 h 10.

Récitation du chapelet : tous les jours à 15 h 30 en direct de Lourdes sauf le jeudi (eucharistie).

Montluçon 107 FM

Un de vos proches vient de mourir et vous voulez qu'il soit accompagné religieusement

Au moment de la mort, l'Église témoigne de sa foi et de son espérance en la résurrection. **Les prières qu'elle adresse à Dieu et les honneurs qu'elle rend au défunt** : exposition du corps, rites d'encensement et d'aspersion d'eau bénite... **expriment la foi chrétienne** : la mort est passage vers Dieu, à la suite du Christ. Quoi qu'il en soit, de la douleur de la séparation, la mort, dans le christianisme, est comprise comme passage à la suite du Christ qui a connu la mort, dans la joyeuse espérance fondée sur la foi en sa résurrection. Pâques, la principale fête chrétienne, célèbre le double événement de la mort et de la résurrection du Christ, que les chrétiens comprennent comme la révélation ultime sur Dieu : Dieu lui-même, en Jésus-Christ, a traversé la mort de l'homme. La mort et la résurrection de Jésus-Christ manifestent donc la proximité de Dieu et son amour pour l'homme. Toute l'existence chrétienne trouve sa source dans l'événement pascal : la mort a pris un sens nouveau, celui d'une espérance en Dieu qui veut que l'homme vive pour toujours. Le chrétien attend la résurrection de la chair et la vie du monde à venir.

La célébration a pour but de prier pour le défunt et d'accompagner la famille en deuil. Elle exprime la dignité de l'homme au moment de sa mort et l'amour du Christ présent même dans les moments les plus difficiles de notre vie. Elle est l'occasion du rassemblement de la famille et des amis du défunt, parfois de retrouvailles et même de réconciliation. Elle aide les uns et les autres à commencer le deuil avec un regard d'espérance.

Dans notre paroisse

Face à un décès, les familles font appel, en premier, aux pompes funèbres qui les aident dans les démarches administratives et dans l'organisation des obsèques. Ce sont donc celles qui contactent la paroisse. Elles fixent, en accord avec la famille et la paroisse, le jour et l'heure de la cérémonie. La famille rencontre ensuite, à la paroisse, le prêtre, le diacre ou le laïc de l'équipe paroissiale qui l'accueille et prépare avec elle la cérémonie religieuse.

RENSEIGNEMENTS

 Centre paroissial - ☎ 04 70 64 32 35



« Il essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus car l'ancien monde s'en est allé. »

(Apocalypse 21,4)

Témoignage

Essayer de partager la peine des autres...

Contrairement à ce que pensent pas mal de personnes, je ne suis pas religieuse, je suis une épouse, une mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

J'avais envie de rendre service dans le cadre de l'Église. Quand le père Chevallier, lors d'une réunion, a dit que l'Église cherchait des personnes pour participer à la préparation et à la célébration des funérailles, je me suis tout de suite sentie concernée. J'y avais déjà pensé quelques années avant, mais je travaillais encore et ce n'était pas possible.

Pourquoi ce genre de service ? Pour essayer de partager la peine des autres, s'entretenir avec eux, essayer de les reconforter dans la prière.

J'ai d'abord suivi une formation, puis j'ai fait équipe avec sœur Marguerite pour les célébrations et avec le père Chevallier pour les visites aux familles. Il y a maintenant 13 ans que je fais des célébrations de funérailles, il y a d'abord la préparation avec les familles, puis chez moi je prépare le mot d'accueil, les chants, les lectures, le commentaire des lectures en tenant compte de l'échange que j'ai eu avec les familles. Ma « récompense » c'est le merci des familles qui ont été satisfaites de la façon dont je m'y suis prise. L'aide, je la trouve dans la prière.



Ghislaine Beussart

Vous voulez être visité, recevoir la communion ou le sacrement des malades ?

Depuis toujours, l'Église a essayé d'être fidèle à l'appel des plus fragiles... Aujourd'hui encore, elle invite les chrétiens à prendre leur place dans ce réseau d'accompagnement, pour permettre à ceux qui souffrent de maladie ou de vieillesse de découvrir la tendresse de Dieu pour chacun. **Ce sacrement est l'onction des malades. C'est un secours précieux destiné aux personnes malades ou affaiblies par l'âge.** Pour les mourants, il est donné sous la forme de l'Extrême Onction.

RENSEIGNEMENTS

☛ Pour une demande personnelle, s'adresser au presbytère de Commentry ☎ 04 70 64 32 35.

AUMONERIE DES HÔPITAUX ET CLINIQUES ET MAISONS DE RETRAITE

Une équipe est au service des malades, au sein des hôpitaux, cliniques et maisons de retraite. Renseignez-vous à l'accueil des établissements hospitaliers ou auprès du service évangélique des malades.

RENSEIGNEMENTS

☛ - Aumônerie de l'hôpital de Montluçon :
Jean Giganon, diacre ☎ 04 70 02 40 10
- Service évangélique des malades :
Basile Guegbele, diacre ☎ 06 17 11 23 58

RECEVOIR LA COMMUNION

Ce service est destiné à des personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour des raisons de santé : personnes âgées, handicapées, malades, immobilisées. Elles ont fait elles-mêmes la demande de recevoir la communion auprès de connaissances, de gens d'Église.

Il ne faut pas confondre avec des personnes qui ne peuvent pas se véhiculer ; à ce moment-là, il faut faire marcher le co-voiturage pour se rendre à la messe. Des gens ignorent l'existence de ce service ou n'osent pas demander à ce qu'on leur apporte la communion. Il faut bien sûr se faire connaître à la paroisse.

Apporter et donner la communion est un service assuré par des personnes volontaires formées par la paroisse. Vous pouvez devenir l'une de ces personnes.

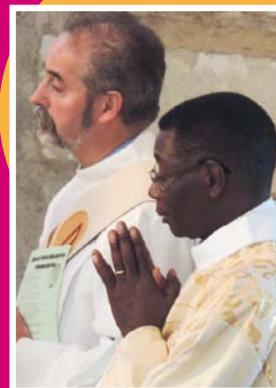


« J'étais malade
et vous m'avez
visité... »

(Mt 15, 36)

Témoignage Elles ont préparé un coin prière...

Basile Guegbelé, diacre, a accepté le service de porter la communion :
« Je me rends chez les personnes le dimanche pour qu'elles puissent profiter du corps du Christ. J'assiste à la messe à Marcillat à 9 h 30. J'arrive avec la custode et je demande au prêtre le nombre d'hosties nécessaires. Je me rends chez les personnes à l'heure convenue entre nous. Elles m'attendent et ont préparé un coin prière, cela peut être dans un salon chez l'une, une salle à manger chez l'autre... C'est important d'avoir établi un horaire car la personne aura pu se préparer avant que j'arrive, parfois elle a lu les lectures du jour. À mon arrivée, on s'installe et on prie, on explique, on partage sur la liturgie du dimanche. En général, je reste une demi-heure, cela dépend si la personne a envie de discuter. »



Vous voulez faire célébrer une messe ?

Faire célébrer une messe pour une intention particulière

« Ceci est mon corps, donné pour vous ; faites cela en mémoire de moi. »

(Lc 22, 19b)

Vous souhaitez faire dire une messe dans la paroisse de la Sainte Famille ? Vous pouvez le faire par téléphone, aux heures d'ouverture du secrétariat paroissial, par courrier, ou en venant directement au 28, rue de la République à Commentry. Vous pouvez vous adresser aux prêtres ou aux diacres. Lorsqu'on demande la célébration d'une messe, on distingue toujours l'intention de l'offrande, et on suggère une date.

L'INTENTION

L'intention de messe, qui est la plus courante, consiste à prier pour les défunts, pour qu'ils accèdent à la plénitude de la lumière de Dieu par l'action salvatrice du Christ actualisée dans l'eucharistie célébrée. Pour les défunts, le prêtre citera l'intention au memento des défunts dans la prière eucharistique.

Mais ce n'est pas la seule intention possible. On peut prier pour des

jeunes mariés ou un nouveau baptisé, pour un malade, un parent, un ami, pour soi-même, pour la vie du monde, pour la vie de l'Église... en action de grâces pour des noces d'or ou d'argent, pour un jubilé sacerdotal, pour une guérison, une paix retrouvée... Si vous ne souhaitez pas que l'intention soit publique on indiquera alors que l'on prie pour « une intention particulière ».



L'OFFRANDE

Le montant de l'offrande est proposé par l'assemblée des évêques, il est de 17 euros. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Les honoraires de messe font partie de la rémunération des prêtres de votre paroisse (vingt-cinq messes par mois). Le surplus sert à assurer celle des prêtres retirés de notre diocèse qui ne peuvent plus assurer de messe et à aider les diocèses des pays pauvres.

RENSEIGNEMENTS

Centre paroissial
☎ 04 70 64 32 35
e-mail : saintefamille03600@orange.fr

Participez à une messe

LE WEEK-END

Le samedi : à 18h30 à Nérès-les-Bains

Le dimanche : à 9h30 à Marcillat et 11h à Commentry

EN SEMAINE

Le lundi : pas de messe

Le mardi : à 18h dans les villages (voir bulletin mensuel)

Le mercredi : à 8h30 à Commentry

Le jeudi : à 18h dans les villages (voir bulletin mensuel)

Le vendredi : à 10h à Commentry

Le samedi : à 11h dans les villages (voir bulletin mensuel)



Vous voulez faire partie d'un groupe ou

Équipes d'animation liturgique

Plusieurs membres de la communauté chrétienne se retrouvent pour préparer la prière universelle dominicale. Ces personnes s'occupent aussi de prévoir les "lecteurs" et d'avoir le souci de l'accueil. Si vous souhaitez participer à l'une de ces équipes, contactez le secrétariat.



Le fleurissement

Comme les chants et l'orgue, les fleurs contribuent à la beauté des célébrations ; elles suggèrent le Mystère divin et remercient à leur manière Dieu pour les merveilles de sa Création. Vous pouvez aider à ce fleurissement dans chacune de nos églises en fournissant les fleurs de vos jardins ou en participant à la décoration florale.

12

VEA (Vivre ensemble l'Évangile aujourd'hui)

C'est un Mouvement d'action catholique générale où des hommes et des femmes de tous milieux socio-professionnels et de tous âges se réunissent en équipe. En partageant leur vécu, ils cherchent à reconnaître la présence de Dieu dans la vie quotidienne et s'efforcent d'adopter une attitude fidèle à son appel ce qui nécessite des éclairages extérieurs : celui des autres et celui de la Parole de Dieu.



La réunion en équipe permet de porter un nouveau regard sur soi-même, sur les autres, sur la vie. La prière met ces échanges de vie sous le regard de Dieu. Une quinzaine de personnes se réunissent chaque mois au Centre paroissial à Commeny pour partager autour de l'Évangile et faire une relecture de vie. Les réunions ont lieu un vendredi par mois. En juin, une soirée campagne en famille clôture l'année. Les dates et horaires sont précisés dans le bulletin mensuel et sur le blog de la paroisse.

La musique et l'animation des chants

Le chant est un support important pour nos célébrations. Le deuxième mercredi de chaque mois, à 20 h, au centre paroissial, une répétition est organisée pour apprendre des cantiques nouveaux. Ceux qui ont des talents musicaux peuvent proposer leurs services.



ACF

L'Action catholique des femmes est une association de loi 1901 et un mouvement d'Église, animé et dirigé par des femmes. Des prêtres accompagnateurs participent également à la vie associative.



Depuis plus d'un siècle, elle a pour mission d'aider les femmes à faire respecter leurs droits et leur dignité dans l'Église et au sein de la société. Elle travaille à l'égalité entre les hommes et les femmes dans les lois, en faisant connaître ses revendications aux institutions de la République.

Un petit groupe de femmes se réunit **une fois par mois au presbytère de Marcillat-en-Combraille, guidé par notre curé Éric Broult**. L'ACF a pour vocation de **donner la parole aux femmes, de leur permettre de s'écouter les unes les autres, de partager, de se respecter**. Le thème de chaque rencontre est choisi à partir d'un fait d'actualité, de faits de vie : un fil conducteur se dégage et nous guide tout au long de notre rencontre.

En s'appuyant sur notre revue *Générations femme*, une page « Lisons la Bible » nous est proposée, nous lisons, méditons et une explication théologique nous est apportée par notre aumônier.

Le Service évangélique des malades Voir page 9

d'un service ?

ACE (Action catholique des enfants)

L'ACE rassemble des enfants de 6 à 15 ans, quels que soient leur culture, leur milieu social, leur religion. En groupes de copains encadrés par des adultes, les enfants jouent, discutent et mènent des projets communs. Ils vivent une expérience basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui leur permet de se construire. Ils deviennent ainsi acteurs et citoyens dans la société.

RENSEIGNEMENTS

☎ Sœur Marie-Thérèse, à Larequille © 04 70 51 03 97



Le groupe d'ACE à Larequille

Ramônerie des jeunes de la paroisse

Suite aux quatre années de KT, certains jeunes ne veulent pas en finir là et souhaitent poursuivre dans un groupe qui leur permettra de se retrouver entre personnes du même âge et de partager des moments agréables. Le père Broult accompagne ces rencontres qui ont lieu un vendredi soir tous les deux mois. La formule choisie pour le moment est de regarder ensemble un film et d'échanger ses impressions, ses interrogations autour d'un repas partagé.

La colonie de Saint-Priest-des-Champs

Depuis plus de 60 ans, l'association « Vacances-sports-loisirs » de Commentry propose aux enfants et aux jeunes un centre de vacances pendant le mois de Juillet. La colonie de vacances, située à Saint-Priest-des-Champs dans le Puy-de-Dôme, propose un cadre de vie où les valeurs de référence sont vécues au quotidien. Ces valeurs sont le respect de la dignité humaine, la justice, le partage et le pardon. Tout est mis en œuvre pour que ce centre reste « traditionnel », grâce à une solide équipe d'animation. De plus, l'association souhaite établir des liens de confiance et d'amitié avec les familles en les invitant régulièrement au centre.

RENSEIGNEMENTS

☎ Éric Battaglia © 05 55 75 96 10

La colonie à St Priest des Champs



Autres mouvements présents sur le doyenné

Il existe plusieurs autres mouvements de jeunes : scouts de France, scouts d'Europe...



Si vous êtes intéressé pour rejoindre un groupe ou un service, prendre contact avec la paroisse : Centre paroissial
28, rue de la République 03600 Commentry
Tél : 04 70 64 32 35

Prier avec et pour nous

Une communauté religieuse : les Filles du Saint-Esprit à Durdat Larequille

Fondée en 1706 au port de Léqué, près de Saint-Brieuc, par Marie Balavenne, une humble veuve, ouverte aux besoins de son temps et habitée par l'audace de l'Esprit, notre congrégation a reçu dans ses origines modestes le don d'un amour privilégié pour les pauvres.

De Bretagne, la Congrégation est passée dans plusieurs régions de France, puis, après l'expulsion des écoles en 1905, à l'étranger, et depuis un demi-siècle, en Afrique Noire et en Amérique Latine.

Aujourd'hui, comme hier, rassemblées dans l'Esprit de Pentecôte, nous participons avec d'autres, à sa mission d'amour dans le monde. Nous vivons en communauté dans la prière. Ensemble, nous suivons le Christ ressuscité dans un esprit de simplicité et d'audace apostolique. Nous croyons que l'Esprit nous devance et nous envoie pour être présentes : aux moins favorisés, pour que l'homme soit reconnu et respecté dans sa dignité, aux enfants et aux jeunes pour qu'ils apportent au monde leur part d'espérance, au Tiers-Monde, dans un souci de justice et de partage, pour que des liens se tissent entre tous les peuples.



De gauche à droite : sœur Marie-Thérèse, sœur Marguerite et sœur Claire

À l'appel de Mgr Quelen, en 1977, la congrégation a envoyé des Filles du Saint-Esprit ouvrir une communauté à Durdat-Larequille. Trois religieuses résident actuellement à Larequille : sœur Marguerite (responsable), sœur Marie-Thérèse et sœur Claire.

14

Adoration

« Je ne sais pas prier », dites-vous. Pourquoi ? Parce que Dieu ne vous exauce pas ? Parce que vous ne retrouvez pas la ferveur de votre enfance ou de votre jeunesse ? Parce que vous vous ennuyez à la messe ?

Rassurez-vous, vous n'êtes pas « un cas ». Les disciples de Jésus avaient-ils du mal à prier lorsqu'ils demandaient : « Seigneur, apprends-nous à prier » ? Jésus leur répond : « Quand vous priez, dites : « Notre Père qui es aux cieux... ». Vous connaissez la suite.

Mais comment se fait-il que la réponse de Jésus lui-même ne nous suffise pas ? Parce que, si nous disons les mots donnés par Jésus, nous devons aussi prier avec lui et avancer sur le chemin qu'il nous indique. Avec lui, vous apprendrez à prier comme un enfant apprend à marcher. Prier c'est vivre, vivre vraiment, vivre avec le Christ, vivre en recevant la force de son Esprit.

Puissiez-vous découvrir, grâce à Dieu, que depuis longtemps vous aviez déjà sur ce chemin, puisque le Christ qui vous aime vous a pris par la main, alors même que vous ne le saviez pas encore...

Cardinal Jean-Marie Lustiger



Chapelet et Rosaire

Durant les mois de mai et d'octobre, le chapelet est récité chaque mardi à 17 h à la grotte de Lourdes, église du Sacré Cœur de Commentry.

D'autres groupes existent dans certains villages.

Consulter le bulletin mensuel.

Comment fonctionne la paroisse ?

Pour aider le curé à décider, il dispose de plusieurs instances de conseil :

Équipe d'animation pastorale

L'Équipe d'animation pastorale se compose de quatre laïcs, un diacre et le curé. Elle se réunit toutes les semaines pour la gestion pastorale et économique quotidienne de la paroisse.

Le conseil économique

Il assure, avec le curé, la gestion économique de la paroisse de la Sainte Famille. Il est chargé de collecter, de gérer les ressources de la paroisse et son patrimoine.

Le conseil pastoral

Il est composé de membres nommés représentant les différentes réalités humaines et territoriales existant sur la paroisse de la Sainte Famille. Le conseil pastoral a pour but d'étudier et d'examiner tout ce qui concerne la vie spirituelle et pastorale, d'émettre des propositions pratiques pour que l'Évangile puisse être annoncé dans les réalités propres à notre paroisse, en lien avec les orientations de notre évêque, Mgr Percerou.



Association COPREN à Mazirat.

Nos églises

Depuis la loi de 1905, les églises tout en étant propriétés des communes, sont affectées de manière exclusive et perpétuelle au culte catholique. Toute utilisation d'une de nos églises doit faire l'objet d'un accord du curé.

L'entretien courant est de la responsabilité de la paroisse alors que les gros travaux sont de la responsabilité des communes.

Nous avons la chance, sur notre paroisse, de bénéficier de la collaboration d'associations de sauvegarde du patrimoine religieux. Elles ont permis et elles permettent encore, en lien avec les communes et la paroisse, de nombreux travaux d'embellissement.

Quelles sont les ressources financières ?

La paroisse ne reçoit aucune aide publique. C'est donc grâce à la générosité des chrétiens que nous pouvons entretenir les différents lieux dont nous disposons (églises, centre paroissial, salles de catéchisme...), la prise en charge de la vie des prêtres, les frais de fonctionnement de la paroisse de la Sainte-Famille.



Eglise de Malicorne.

15

Comment aider l'Église ?

- ▶ **Le Denier de l'Église** : c'est une contribution financière versée annuellement par les fidèles à leur diocèse. Elle permet, en particulier, d'assurer la rémunération de toutes les personnes, prêtres et laïcs salariés au service de l'Église ainsi que le fonctionnement de la vie diocésaine.
- ▶ **Les quêtes aux célébrations du dimanche** ou lors d'une célébration plus particulière (baptême, mariage, funérailles) permettent de financer les charges habituelles de l'ensemble de la paroisse : chauffage, éclairage, entretien, frais liés au secrétariat et déplacements... Dans notre paroisse de la Sainte Famille, tous les laïcs sont bénévoles.
- ▶ **Les offrandes pour les grandes cérémonies** : ce sont les offrandes effectuées par les familles à l'occasion de baptêmes, mariages ou funérailles. Elles contribuent, comme les quêtes, au fonctionnement habituel de la paroisse. Même si les sacrements sont donnés gratuitement, il nous est souvent demandé combien verser pour ces occasions. À titre indicatif,

le diocèse recommande une offrande de 50 euros pour les baptêmes, de 170 euros pour les mariages et les obsèques.

- ▶ **Les offrandes de messes** : des chrétiens confient à la prière de l'Église telle intention, et à cette occasion, font un don (à titre indicatif : 17 euros).
- ▶ **Les dons et legs** : l'Association diocésaine est habilitée à recevoir les legs et donations.
- ▶ **Le don paroisse** : il a pour but d'aider la paroisse pour les gros travaux envisagés. Le Denier de l'Église comme le don paroisse peuvent bénéficier d'une exonération fiscale (possibilité de récupérer 66 % de votre don sur votre déclaration d'impôts). *Dans ce cas, libellez votre chèque à l'ordre de : AD Moulins (Association diocésaine de Moulins).*

Nos églises



Durdat Vieux Bourg



Beaune d'Allier



Sainte-Thérence



Bizeneuille



Doyet



Bézenet



Villebret



Hyds



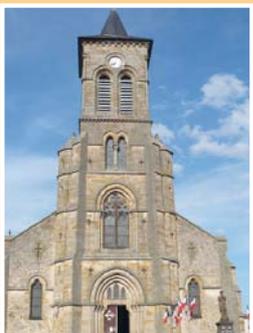
Larequille



Saint-Genest



Colombier



Montvicq



St-Marcel-en-Marcillat



Mazirat



Louroux de Beaune



La petite Marche



Arpheuilles



Chamblet



La Celle



Néris-les-Bains



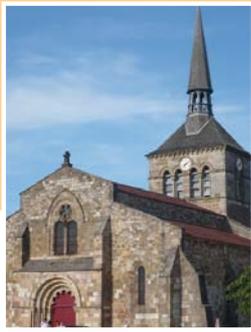
Commentry



Saint-Angel



Verneix



Malicorne



Terjat



Ronnet



Marcillat



Saint-Fargeol